

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE des classes en 9 et 4 de PONT D'AIN

du 15 février 2019

Personnes présentes : Josette BELLE- Alain CORDOVADO - Thierry Bulliffon- Séverine DANIZET - Jean DELLAQUILA- Sylvie DEVIMEUX- Alain DUZ- Catherine GAUBEY- Yanis DALIN- Alain JOLIVET- Nicole MERLE- Stéphane et Linda MAILLIER- Josiane MOUVAND- Monique PEIRANO- Jean-Pierre et Maxime ROLLET- Patrick ROUSSET- Colette AULAZ

Personnes excusées : Carole LUCCHINI - Martine BREVET – Julien DELLAQUILA- Simone IBANES- Florence LACROIX

1. BILAN MORAL :

En 2018, les activités de l'association ont été les suivantes :

- Repas d'été
- Voyage d'une journée dans les gorges de la Loire
- Ventes d'huîtres le 21/12

2. BILAN FINANCIER :

La trésorière, Séverine DANIZET annonce que le bilan de la manifestation « huîtres » est positif : 4990 huîtres vendues et 54 casse-croûtes pour un bénéfice de 715,67€ dont 50€ de dons. Elle indique que proposer cette manifestation le vendredi soir est judicieux.

Le président, Stéphane MAILLIER, remercie la cave du Val d'Or pour le panier garni qui a également contribué aux bénéfices.

La trésorière présente ensuite le bilan financier de l'association : 1081,08€ sur le compte-courant et 2510,01 sur le livret A. Cela correspond aux montants des cotisations des membres et aux 2500€ disponibles pour financer le banquet d'avril 2019.

Le bilan financier est voté à l'unanimité.

Séverine DANIZET fait le point des cotisations versées par les membres. Le banquet, par cette régularisation, est ainsi payé pour tous les membres.

La cotisation 2019 de 13€ est votée à l'unanimité. Elle sera encaissée lors du bilan du banquet.

3. VOYAGE ANNUEL :

Stéphane MAILLIER et Jean-Pierre ROLLET rappellent que 3 propositions de voyage ont été faites aux membres : la Chartreuse, la Dombes ou Lyon

Le président s'est renseigné pour un voyage de 2 jours pour visiter les marchés de Noël en Alsace avec un départ le vendredi soir : 200€ par personne avec 2 petits déjeuners, le repas du samedi soir et le transport en car. Cette proposition est rejetée par l'assemblée car certains ne peuvent pas se libérer 2 jours et demi et d'autres la trouvent trop onéreuse.

Le choix de la destination est soumis au vote : Chartreuse 8 votes/ Dombes 0/ Lyon de jour 9/ Lyon de nuit 14

Le voyage aura donc lieu à Lyon tour des murs peints l'après-midi et dîner sur un bateau croisière le soir. Le programme détaillé est consultable sur le site des classes en 4 et 9. Le départ en car aura lieu de super U.

Pour remplir le car, il est envisagé de proposer à d'autres classes de conscrits de se joindre à nous.

4. LE BANQUET 2019 : 13 avril 2019 à la salle des fêtes de DRUILLAT

Malheureusement, malgré la relecture par le bureau et par les membres du livret d'inscription au banquet, le lieu du repas a été oublié.

Merci à chacun de diffuser l'information auprès des personnes qui vous rendent leurs inscriptions. Par ailleurs, l'information sera bien notée sur le site.

Pensez à recupérer les fiches d'inscriptions et les chèques de règlement et à les faire passer à Séverine.

L'arrêté pour autoriser le défilé à Pont D'Ain et l'arrêté autorisant la tenue de la buvette à Druillat ont été délivrés.

Josette BELLE présente les différents éléments pour réaliser la déclaration à la sacem.

La question des invités est soulevée : chaque membre peut inviter son conjoint et 2 invités.

Sylvie DEVIMEUX présente 2 couleurs de chapeaux : beige ou blanc. La majorité de l'assemblée vote pour le beige.

Jean-Pierre ROLLET présente différents modèles de verres consignés dans un souci écologique. 2 tailles seraient à retenir. D'autres devis sont à faire et des sponsors à trouver. Le délai de fabrication est de 15 jours ouvrés.

PROCHAINE REUNION initialement prévue le VENDREDI 15 MARS est reportée
au VENDREDI 22 MARS à la mairie